

Justificatif généré le 26/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

26/04/2022

Département de publication :

(93) Seine-Saint-Denis

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=289660>

N° d'annonce :

603147

La société « ADEO – Benoît MASSELOT, Thierry SIMON et Thomas DELISLE, Notaires » associés à BAGNOLET (93170)248 rue de Noisy le Sec

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Thierry SIMON, Notaire associé de la Société par Actions simplifiée dénommée « ADEO – BENOIT MASSELOT, THIERRY SIMON ET THOMAS DELISLE NOTAIRES ASSOCIES », titulaire d'un Office Notarial à BAGNOLET (Seine Saint Denis), 248 rue de Noisy le Sec, le 26 avril 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour **objet** :

l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

La **dénomination sociale** est :

SCI MARCAR

Le **siège social** est fixé à : **VINCENNES (94300), 86 rue Defrance**

La société est constituée pour une **durée** de 99 années

Le **capital social** est fixé à la somme de : HUIT CENT TRENTE MILLE EUROS (830.000 euros)

Les **apports** sont :

Madame Nevart IZIKIAN apport en nature du bien immobilier à LES LILAS (SEINE-SAINT-DENIS) 93260 96 Avenue Pasteur,

Monsieur Hayk IZIKIAN apport de la somme de SOIXANTE-CINQ MILLE EUROS (65.000,00 EUR).

Monsieur Marcar IZIKIAN apport de la somme de SOIXANTE-CINQ MILLE EUROS (65.000,00 EUR).

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sauf entre associés, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le premier **gérant** de la société est: Monsieur Marcar IZIKIAN, demeurant à LES LILAS (93260) 100 avenue Pasteur. Né à GONESSE (95500) le 16 juillet 1980.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BOBIGNY

Pour avis, Le notaire

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification : aeGFhOe8T**

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGFhOe8T>

